ne pas connaître ceux qui conspiraient contre lui, il relâcha aussitôt le dénonciateur ainsi que ceux qu'il n'avait pas accusés; quant aux autres on fit leur procès et l'on fit périr tous ceux qu'on put arrêter; contre les fugitifs on prononça la peine de mort et l'on mit leur tête à prix. En cette affaire on ignore si les victimes furent frappées injustement: en tout état de cause, la cité tout entière en retira, dans le présent, un avantage manifeste. »

Le récit de Thucydide, exact dans ses grandes lignes, a moins de précision qu'on n'attendrait. De toute évidence, la documentation est, ici, restée incomplète. Il est vrai que le discours Sur son retour fut prononcé en 407, trois ans au moins avant que Thucydide rentrât à Athènes', et que le discours Sur les Mystères précéda d'assez peu la mort de l'historien. Et, d'autre part, la dénonciation dut être assez secrète?. Tout d'abord, le nom du dénonciateur n'est pas prononcé: Thucydide l'ignorait-il? C'est peu probable; s'il le savait, les raisons ne manqueraient pas pour expliquer qu'il l'ait tu. Il est fort douteux qu'Andocide ait passé pour « un des plus coupables » : il l'était, peutêtre, le plus apparemment, car le fait que l'Hermès de la tribu Égéide, dressé tout près de sa maison, fut une des rares images épargnées le fit soupçonner avant d'autres 3. Mais il était beaucoup trop jeune pour avoir, dans l'hétairie d'Euphilétos 4, un rôle prépondérant. En pareille

2. Voir Leconte, Notice de sa traduction, p. 6.

4. Sur ce club, voir notamment W. Vischer, Kleine Schriften, 1840, p. 181 et suiv.; Buettner, Gesch. der politischen Hetairien in

^{1.} D'après Pausanias (I, 23, 11) il fut rappelé en vertu d'un décret spécial proposé par Oinobios postérieurement à l'amnistie générale de 404; Wilamowitz (Die Thukydides Legende, Hermes, 12 (1877), p. 326 et suiv.) pense que cette amnistie lui donnait toute liberté de retour.

^{3.} Plutarque, Alc., 21: υποπτον δ' οὐκ ἤκιστα τῆς τῶν Ἑρμῶν περικοπῆς ἐποίησεν ὁ μέγας Ἑρμῆς, ὁ πλησίον αὐτοῦ τῆς οἰκίας.... ἐν γὰρ ὀλίγοις πάνυ, τῶν ἐπιφανῶν μόνος σχεδὸν ἀκέραιος ἔμεινε.